

Référendum GEPP

Halte au piège

L'établissement, faute d'obtenir l'accord des organisations syndicales, tente une « manœuvre » par référendum du 12 au 19 mars 2026 auprès des salariés.

Ne nous laissons pas abuser !

L'accord GEPP n'est pas un réel outil de gestion des compétences.

Créer des nouvelles typologies de compétences et de conseillers n'est pas le cœur du dispositif. Faire miroiter une reclassification et d'éventuelles promotions relève de la malhonnêteté.

La seule reconnaissance de compétences ou de typologie de conseillers ne sert qu'à diviser les agents. Il n'existe pas davantage de passerelles entre les filières. Réalisé sans études prospectives sur les carrières et emplois, cet accord n'est un « lifting » qui ne saurait remplir le souhait de reconnaissance des compétences développées par les agents... et surtout in fine, **aucun budget n'est prévu à cet effet.**

L'accord GEPP décline le plan d'efficience défini par la direction.

Par le redéploiement forcé des personnels des fonctions supports, il fait passer pour acquis et indolore :

- Les **400 suppressions de postes en 2026**
- Les **600 suppressions prévues en 2027**

La pilule ne passe pas et voilà comment nous sommes récompensés de nos efforts sur les années passées !

Le redéploiement des collègues des fonctions supports ne compense pas les suppressions de postes. Nous sommes loin du compte. De plus, les collectifs en difficultés vont devoir former des collègues mutés contre leur gré, arrivés là pour éviter un licenciement « par défaut ». Joli constat qui va booster les motivations !

Nous dénonçons les pratiques d'entretien informel visant à convaincre les collègues des fonctions supports à rejoindre, de gré ou de force, le réseau.

D'une région à une autre les pratiques divergent mais aboutissent souvent à des mutations forcées sous forte pression, pour les collègues des fonctions supports. Comme cela n'a pas été anticipé, ni par eux ni pour eux, quelle place vont-ils trouver dans le réseau ? Forcément, les postes « vacants » au sein de collectifs en souffrance. Voilà qui rajoute de la souffrance à la souffrance.

Désorganiser les fonctions supports, soupoudrer le réseau de renforts contraints ?

LORS DU REFERENDUM, VOTONS NON !

Ensemble, défendons nos métiers, nos emplois et nos droits !

Rejoignez-nous dès maintenant !

Syndicat.CFE-CGC-PDL@francetravail.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres A compter de D1, coefficient 551

ou conseiller niveau 3

Informations nationales : www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

Informations régionales : cfecgcmepl.unblog.fr